

Réunion 19 et 26 juin 2019

FROT AURA



Afdas.
OPÉRATEUR DE VOS COMPÉTENCES

Afdas.
OPÉRATEUR DE VOS COMPÉTENCES

Bienvenue à l'Afdas



Périmètre d'intervention AFDAS

Afdas.
OPÉRATEUR DE VOS COMPÉTENCES

- **Culture**
- **Industries créatives**
- **Communication**
- **Médias**
- **Loisirs et Divertissement**
- **Sport et Golf**
- **Activités liées au tourisme**



Cohérence des activités

Afdas.
OPÉRATEUR DE VOS COMPÉTENCES

- **Interdépendance forte des métiers** des loisirs et du tourisme et des enjeux de cohésion sociale et territoriale
- Une grande dispersion sur le territoire et une forte proportion de TPE et PME
- Secteurs réunis par le **rapport au public**
- Enjeux communs de pérennisation d'emplois, avec une **forte proportion de saisonniers**, de contrats courts, rythmes de travail discontinus
- **Périmètre en phase avec ceux des ministères** de la **Culture**, du **Sport**, de la mission gouvernementale sur le **Tourisme** et ceux en charge des secteurs du **divertissement** et des **loisirs**



L'Afdas et les activités liées au tourisme

Afdas.
OPÉRATEUR DE VOS COMPÉTENCES

- Nos conseillers accompagnent ces entreprises sur leur **politique formation** dont le cœur de cible est constitué de :
 - Accueil des visiteurs
 - Techniques d'animation
 - Restauration légère
 - Langues étrangères
 - Sécurité des sites
 - Vente et marketing
 - Outils digitaux
 - Management d'équipes
- sur leur **politique emploi** :
 - POEC, contrat de professionnalisation
 - sur les métiers d'accueil, de vente, de restauration, ...
- sur leurs **problématiques RH / RSE**:
 - Appui-Conseil RH (recrutement et fidélisation des saisonniers, développement de la poly-compétence, organisation et gestion du temps de travail, ...)
 - Appui-Conseil RSE

Afdas.
OPÉRATEUR DE VOS COMPÉTENCES

L'offre de services Afdas et les dispositifs depuis la loi du 5 septembre 2018



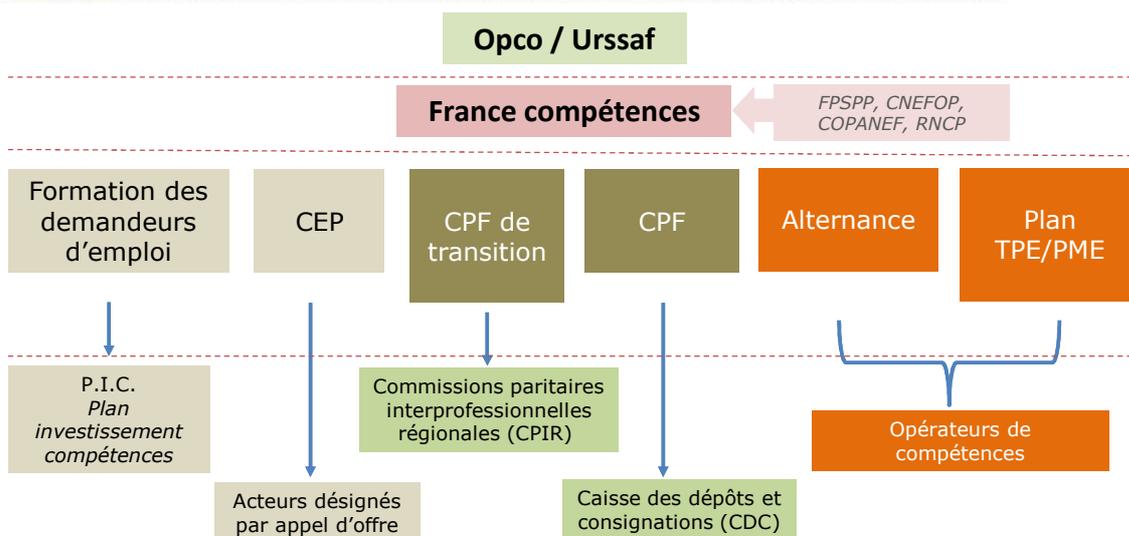
Les grands principes de la Loi « Pour la Liberté de choisir son avenir professionnel »



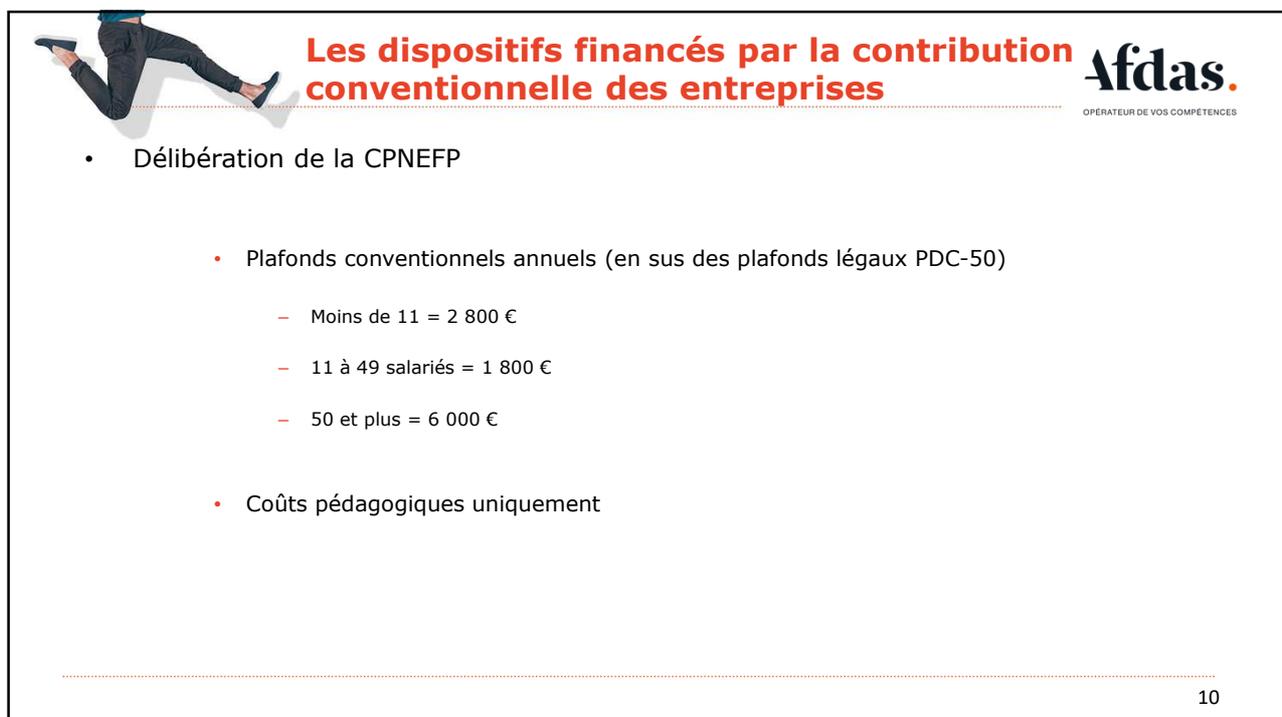
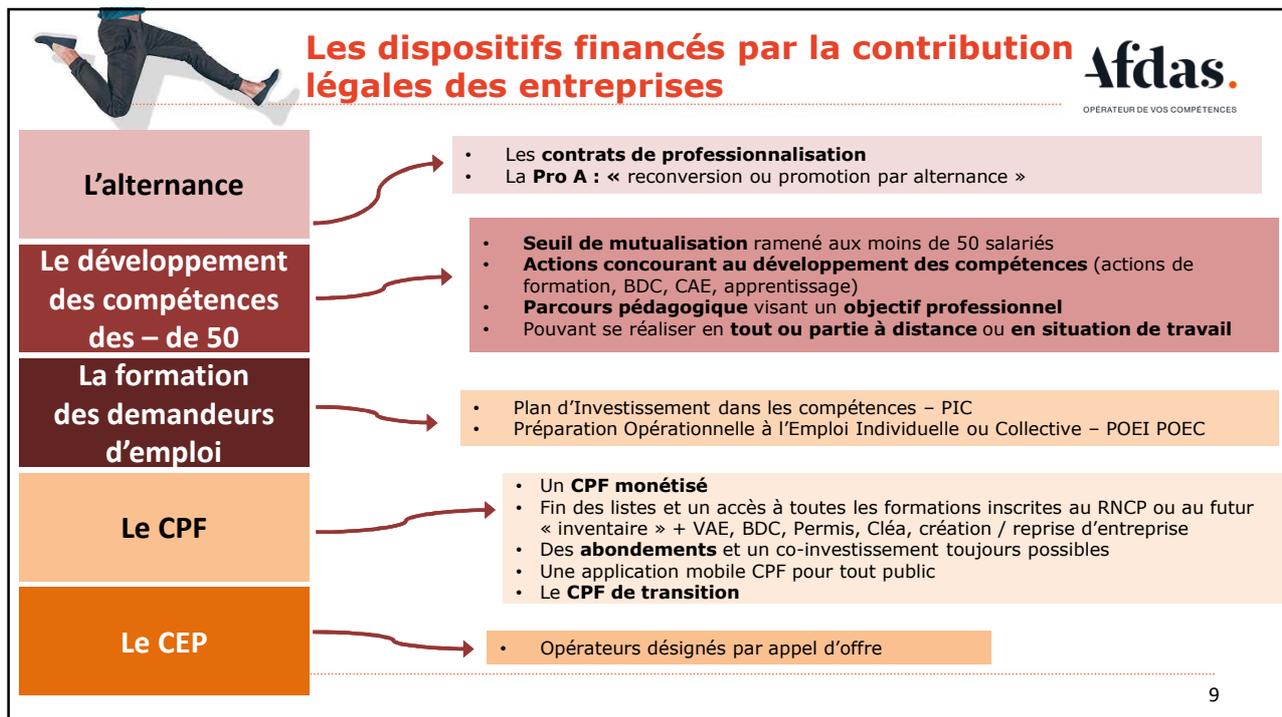
7



Cartographie des acteurs et des dispositifs



8





Focus sur les pratiques de gestion

Afdas.
OPÉRATEUR DE VOS COMPÉTENCES

- **Interlocuteurs Afdas de proximité ou national selon le besoin**
- **Demande de prise en charge à l'initiative de l'entreprise**
- **Subrogation de paiement par défaut** (90% des actes de paiement actuels)
- **Gestion des versements volontaires avec appel de fonds semestriel et solde annuel**



Délais de dépôts de dossiers

Afdas.
OPÉRATEUR DE VOS COMPÉTENCES

Contrats de pro : maxi dans les 5 jours qui suivent l'embauche

Pro A : maxi dans les 5 jours qui suivent la mise en place du parcours

PDC et actions individuelles : avant le début de la formation

Actions collectives : 15 jours avant le début de la formation

CPF : 1 à 4 mois avant le début de la formation

(A partir de 2020 : gestion des CPF par la Caisse des Dépôts et Consignations)

- **Période de transition (jusqu'au 30 juin 2019) :**
Possibilité de prendre en charge les actions non financées du début d'année (hors CPF : pas de rétroactivité possible)
Délais de dépôt de dossiers pouvant être raccourcis



Les outils de communication

Afdas.
OPÉRATEUR DE VOS COMPÉTENCES

Un espace dédié sur le site

Entreprises

- › INTÉGRER UN COLLABORATEUR
- › PROFESSIONNALISER SES ÉQUIPES
- › FINANCER UN PROJET DE FORMATION
- › ACHETER ET ÉVALUER UNE FORMATION

ACCÉDEZ À VOTRE ESPACE

ENTREPRISES
NOUVEAUX SECTEURS

ACCÈS RAPIDE :

CRÉEZ VOTRE COMPTE >

DEMANDER UN FINANCEMENT >

CONTACTEZ L'AFDAS >

QUESTIONS / RÉPONSES >



Les outils de communication

Afdas.
OPÉRATEUR DE VOS COMPÉTENCES

Une FAQ

[Accueil](#) • [Entreprises](#) • [Nouveaux secteurs](#) • [Questions / réponses](#)

À destination des nouveaux secteurs au 1er avril.

- › 1- POURQUOI L'AFDAS ?
- › 2- QUEL RÉSEAU DE PROXIMITÉ ?
- › 3- QUELLES SONT LES PRINCIPALES MISSIONS DE L'AFDAS ?
- › 4- COMMENT CRÉER MON COMPTE À L'AFDAS ?
- › 5- COMMENT BÉNÉFICIER D'UN FINANCEMENT POUR LA FORMATION DE MES COLLABORATEURS ?
- › 6- L'ACTION DE FORMATION A DÉBUTÉ AVANT LE 1ER AVRIL, PUIS-JE BÉNÉFICIER D'UN FINANCEMENT ?
- › 7- QUELS SONT DÉLAIS POUR DÉPOSER UNE DEMANDE DE FINANCEMENT ?
- › 8- COMMENT FINANCER UN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION ?
- › 9- OÙ TROUVER VOS MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE ?



Les outils de communication



Un tutoriel pour aider à la saisie des demandes de financement

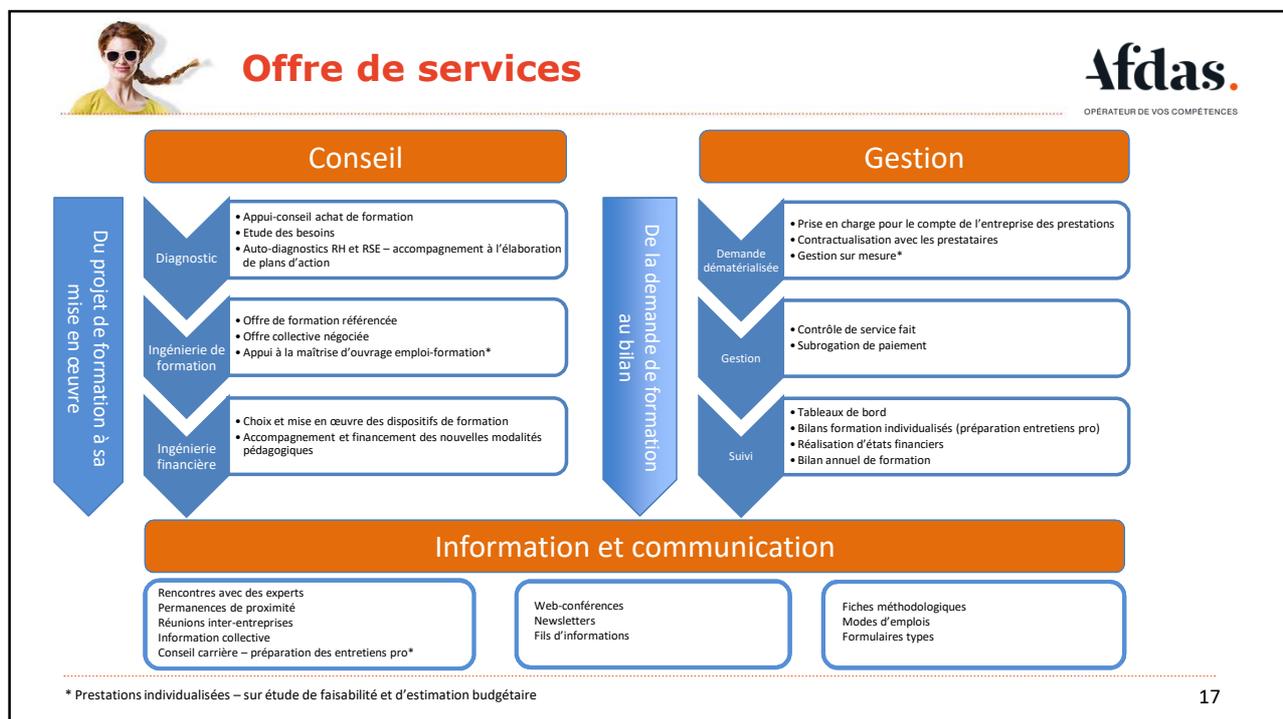


Les outils de communication



Une plaquette pédagogique sur les dispositifs





Qui contacter?

Afdas.
OPÉRATEUR DE VOS COMPÉTENCES

AFDAS
Délégation Auvergne- Rhône Alpes
Espace Confluence
3 cours Charlemagne
69002 LYON
☎ 04 72 00 23 00 de 9h à 12h30

✉ servicesauxentreprises.lyon@afdas.com
www.afdas.com

Déléguée régionale
Agnès Giangrande – a.giangrande@afdas.com

Référent Entreprise

Nicolas Bompont – n.bompont@afdas.com	Emmanuel Chow-Chine - e.chow- chine@afdas.com	Isabelle Pinet- i.pinet@afdas.com
Rhône de 69300 à 69999 Ardèche Drôme Isère	Lyon 1 ^{er} au 7 ^{ème} arrondissement Allier Cantal Haute-Loire Loire Puy-de-Dôme	Lyon 8 ^{ème} et 9 ^{ème} arrondissement Rhône de 69100 à 69299 Ain Haute-Savoie Savoie